

D.U NUTRITION APPLIQUÉE AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES ET AU SPORT

Responsable Universitaire : Dr F. PILLARD

Durée : 1 an

Accès :

Formation initiale :

- Étudiants de 3^{ème} cycle en Médecine ou Pharmacie,
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA en Médecine ou Pharmacie.
- Étudiants diplômés d'un Master 2 en Santé, Sport, Alimentation uniquement si encore inscrits en Université dans un cursus de formation initiale.

Formation continue :

- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Docteurs en Pharmacie titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Masseur-Kinésithérapeute DE et Diététicien(ne) titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Les personnes titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne au moins égal à un Master 2 en rapport avec la santé, le sport ou l'alimentation.

Critères de sélection :

CV et lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s)

Nombre de places limité : 24

Objectifs pédagogiques :

- Permettre à toute personne qui s'intéresse à la santé et au suivi de l'entraînement des sportifs, d'acquérir des connaissances de base en nutrition dans le domaine des activités physiques et sportives et de perfectionner ses connaissances en physiologie appliquée à l'exercice musculaire afin de guider la nutrition des sportifs pour optimiser leurs performances et participer ainsi à la lutte contre le dopage.
- Participer à la prise en charge des pathologies chroniques, incluant les affections de longue durée (loi n°2016-41 du 26/01/2016 – article 144) par les activités physiques et sportives (APS), en mettant en place une alimentation adaptée à la pratique des APS « prescrites » par le médecin.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat du D.U

Contrôle des connaissances – Évaluation :

MODALITES d'ÉVALUATION des acquis du DU*
Présentiel
Examen ECRIT

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Montant des inscriptions en formation initiale par an :

Droits d'inscription universitaire fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue par an :

Droits d'inscription universitaire fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques de 1000 euros.

Renseignements :

Mme VENTRE Sonia : 05 61 77 25 62 - E-mail : ventre.s@chu-toulouse.fr

Pôle I3LM – Bâtiment PPR – Hall A – 2^{ème} étage – Place du Dr Baylac – TSA 40031 – 31059 Toulouse cedex 9